

Séance extraordinaire du 9 janvier 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19h00, le 9 janvier 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Dutremble:

Messieurs Daniel Petitjean, conseiller au district 3
Richard Fredette, conseiller au district 4
Mesdames Louise Despard, conseillère au district 2
Claudette Limoges, conseillère au district 5

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Madame Diane Desjardins, directrice générale et monsieur Mario Morin, directeur général adjoint, sont également présents, devant 0 personne du public.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Avis de motion – règlement 744 Tarification du service de gestion des matières résiduelles dans le secteur du lac Gauthier
3. Période de questions
4. Levée de séance

01-01-2017

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite à la constatation du quorum, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Petitjean et résolu d'ouvrir la séance et d'accepter l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation.

02-01-2017

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 744 - TARIFICATION DU SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE SECTEUR DU LAC GAUTHIER ET DES PERMIS DE ROULOTTES

Avis de motion est donné par madame la conseillère Louise Despard qu'à une prochaine séance, un règlement portant le numéro 744 afin de décréter un tarif de 40 \$ par logement dans le secteur du lac Gauthier (ZEC) pour le service saisonnier de gestion des matières résiduelles, ainsi que la compensation pour le permis de roulotte sur le territoire de Saint-Damien, sera proposé pour adoption.

Séance extraordinaire du 9 janvier 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire ouvre la période des questions.

03-01-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 20.

André Dutremble
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale